

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: inondations en Italie en 2011

2012/2051(BUD) - 05/06/2012 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de José Manuel FERNANDES (PPE, PT) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière.

La proposition de décision vise à mobiliser un montant de **18.061.682 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en 2012 pour venir en aide à l'Italie, touchée par des inondations en Ligurie et en Toscane. Un budget rectificatif sera adopté parallèlement afin d'inscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir [BUD/2012/2057](#)).